



POUPONNIERE

LES ATELIERS APPEL A CANDIDATURES



@pouponniere_lille



pouponniere.lille.fr

Vous êtes artiste plasticien professionnel de la métropole lilloise et recherchez un atelier ? Avec les Ateliers de la Pouponnière, venez intégrer une communauté créative située au cœur de Wazemmes.

PRESENTATION

La Ville de Lille place au cœur de sa politique culturelle le soutien à la création contemporaine. Ce soutien est renforcé depuis l'été 2022 par l'ouverture de la Pouponnière, espace de création artistique, piloté par la Direction des Arts Visuels et de l'Art dans l'Espace Public de la Ville de Lille.

Ce projet de gestion transitoire donne une seconde vie à une ancienne Pouponnière située à Wazemmes avant des travaux de rénovation de plus grande ampleur sur ce site.

Au programme de ce lieu : des artistes en résidence, des temps de pratique pour les familles, des expositions et des artistes.

Les Ateliers de la Pouponnière sont des espaces de travail à destination d'artistes professionnels du secteur des arts visuels qui résident sur le territoire de la métropole lilloise.

Depuis 2024, la Pouponnière propose des ateliers d'artistes individuels ou collectifs à la location. Ainsi, onze artistes ont intégré la Pouponnière et travaillent au quotidien dans ces espaces.

Pour 2025, deux ateliers sont à nouveau ouverts à la location.

LES ATELIERS ET LES TARIFS



© D.Rapaich / Ville de Lille

2 ateliers sont ouverts à la location :

- 1 atelier de 25m² pour 1 : 165 €/mois dit Atelier C.
- 1 atelier de 52m² pour 3 artistes : 345 €/mois dit Atelier E.

Les tarifs sont toutes charges comprises.

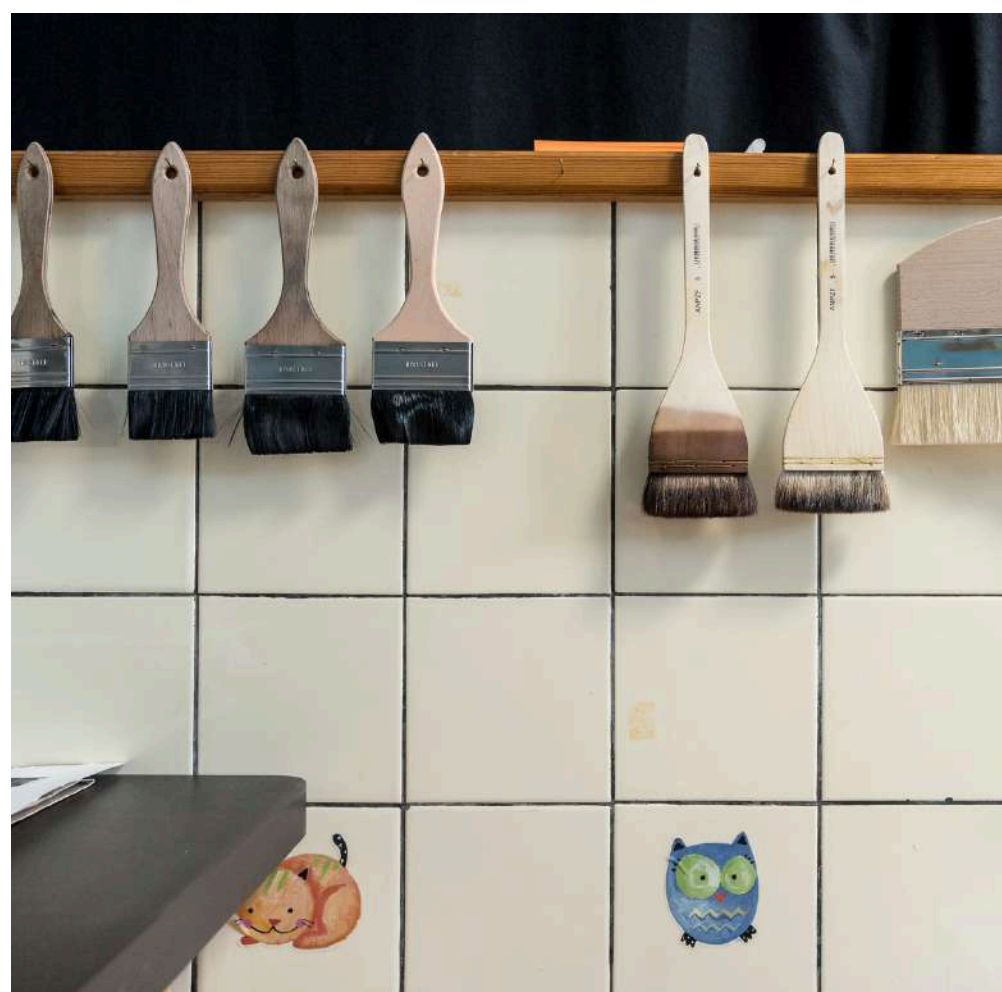
Ces mensualités sont à diviser selon le nombre d'occupants. Des frais de dossier d'un montant de 55€ sont appliqués par personne pour une durée d'un an.



©T. Lo Presti / Ville de Lille

Chaque candidature doit se faire à titre individuel. Deux modalités se présentent à vous :

- si vous candidatez de manière collective, indiquez dans la fiche de renseignements les personnes identifiées pour la mutualisation de cet espace ;
- si vous candidatez seul, la Pouponnière vous proposera de mutualiser l'espace avec d'autres artistes ayant candidatés à titre individuel.



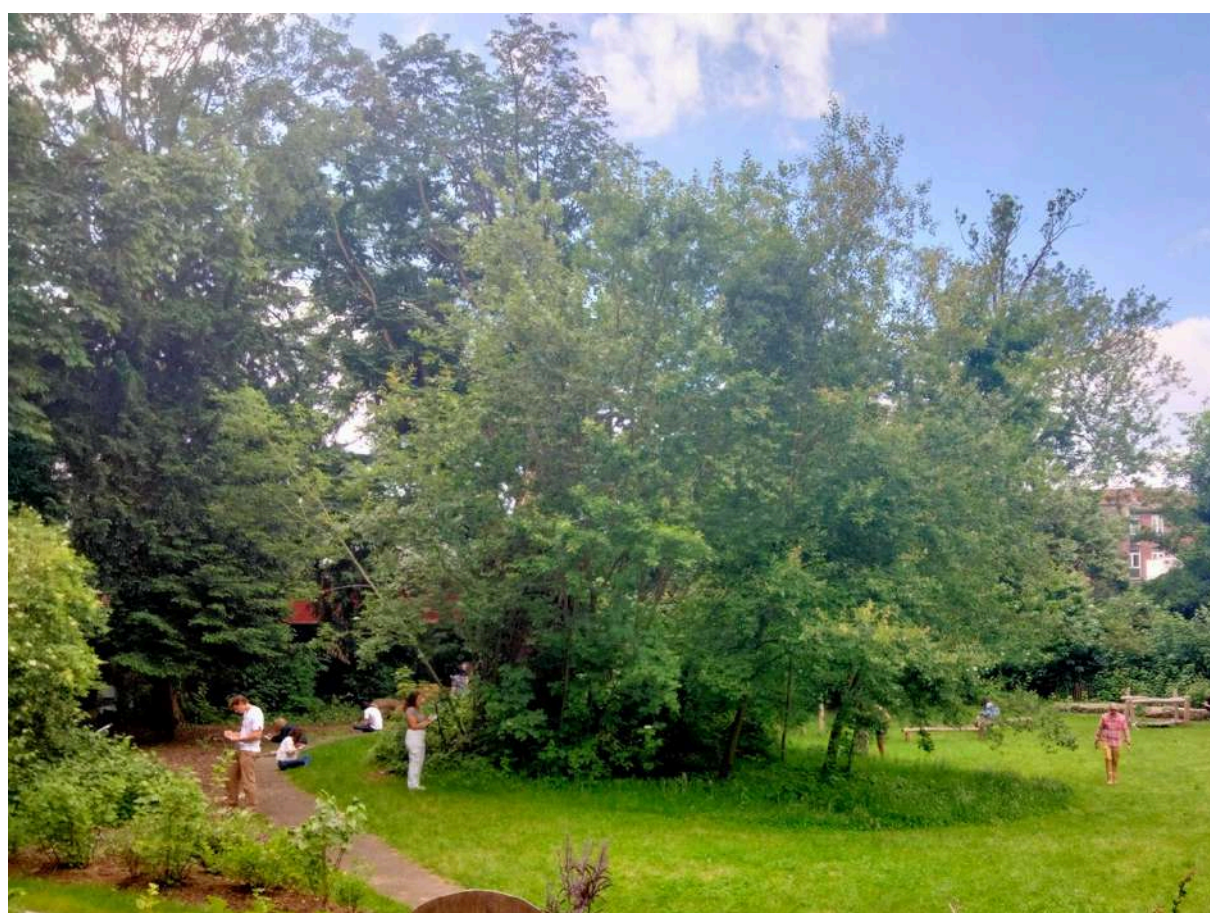
© F.lovino

Chaque atelier dispose :

- de chauffage ;
- d'une connexion Wifi ;
- de prises électriques monophasées (aucun atelier ne dispose à ce jour de prise en triphasé).

En plus de l'accès aux ateliers privés, chaque locataire aura accès aux espaces communs de la Pouponnière :

- sanitaires ;
- cuisine ;
- salle de réunion partagée ;
- espace de convivialité.



Retrouvez le plan du site et la fiche technique des ateliers en annexe de ce dossier.

Les Ateliers de la Pouponnière et les espaces partagés sont accessibles par les artistes de 9h à 21h, du lundi au dimanche et jours fériés.

Pour des raisons de sécurité, les techniques de travail utilisant le gaz, le feu et la soudure ou celles provoquant des étincelles ne sont pas autorisées ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la Pouponnière.

Néanmoins, un espace extérieur partagé est accessible ponctuellement, sur demande, pour l'utilisation de l'aérosol et le travail du bois avec outillage électriques qui ne sont pas des pratiques autorisées au sein du bâtiment.

Le jardin de la Pouponnière étant un espace public de la Ville de Lille, l'accès au jardin par les artistes est soumis aux réglementations des parcs et jardins. Il est accessible aux horaires d'ouverture publique.

Les conditions de location des ateliers sont les suivantes :

- Une convention définissant les conditions d'occupation de l'atelier sera conclue avec chaque artiste occupant. En cas de départ d'un ou plusieurs locataires, la Ville de Lille soumettra aux autres occupants des noms d'artistes sur liste d'attente pour compléter ledit atelier ;
- Chaque artiste pourra intervenir sur la peinture et l'aménagement (étagères complémentaires...) de l'atelier ;
- L'ensemble des activités proposées à la Pouponnière le sont à titre gratuit. La tenue d'ateliers ou de cours payants, ainsi que l'organisation d'événements avec droit d'entrée ne sont pas autorisés.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les artistes sélectionnés s'engagent :

- À être présent lors des temps forts de la Pouponnière (rencontres, événements portés par la Pouponnière, Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes, Journées Européennes du Patrimoine, etc.) ;
- À respecter le fonctionnement du lieu.

La Ville de Lille quant à elle s'engage :

- À valoriser les démarches artistiques des artistes résidents et des artistes eux-mêmes à travers sa communication et sa mise en réseau et conseils ;
- À favoriser l'accès aux espaces communs de la Pouponnière.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les Ateliers de la Pouponnière sont ouverts aux artistes remplissant les conditions suivantes :

- Être artiste professionnel dans le domaine des arts visuels, enregistré à l'URSSAF ou équivalent ;
- Résider ou travailler à Lille ou sur le territoire de la métropole lilloise ;
- Être engagé dans une démarche artistique professionnelle et avoir la volonté de s'inscrire dans une dynamique collective ;
- Les pratiques artistiques relevant du spectacle vivant et de la musique ne sont pas éligibles.

Les dossiers sont étudiés selon les critères suivants :

- La qualité de la démarche artistique ;
- La motivation pour intégrer les Ateliers de la Pouponnière ;
- Le bénéfice de l'atelier dans le développement de la carrière de l'artiste.

COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature :

1. Fiche de renseignement dûment complétée et signée à télécharger sur pouponniere.lille.fr ;
2. Lettre de motivation ;
3. Portfolio artistique ;
4. Curriculum vitae détaillé (formation, résidences artistiques en France et/ou à l'étranger, expositions collectives et/ou individuelles, publications et/ou catalogues, monographies etc.) ;
5. Justificatif de résidence de moins de 3 mois sur la métropole lilloise (facture EDF, téléphone fixe uniquement, taxe d'habitation, avis d'imposition etc.) ;
6. Attestation d'affiliation à un organisme professionnel.

Merci de transmettre chaque pièce du dossier demandé séparément en pièces jointes d'un mail qui n'excède pas 10Mo. Pour des raisons de sécurité les plateformes de partage de fichier (type Wetransfer, Drive,...) ne sont pas accessibles.

Si intéressés, venez découvrir les ateliers lors de visites sur site aux dates suivantes :

- Vendredi 04 avril à 18h;
- Mercredi 23 avril à 11h ;
- Vendredi 02 mai à 18h ;
- Mercredi 07 mai à 11h.



RETROPLANNING

Le dossier de candidature est à remettre au plus tard
le 18 mai 2025.

Par email :

pouponniere@mairie-lille.fr

Ou par voie postale :

La Pouponnière

86 rue des meuniers

59000 Lille

La convention sera renouvelable jusqu'au 31 décembre 2026.

Un accusé de réception du dossier de candidature sera systématiquement envoyé par courrier électronique à tous les candidats, après la date de dépôt de dossier.

Résultats : Chaque candidat recevra une notification par mail.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Direction des Arts Visuels et de l'Art dans l'Espace Public

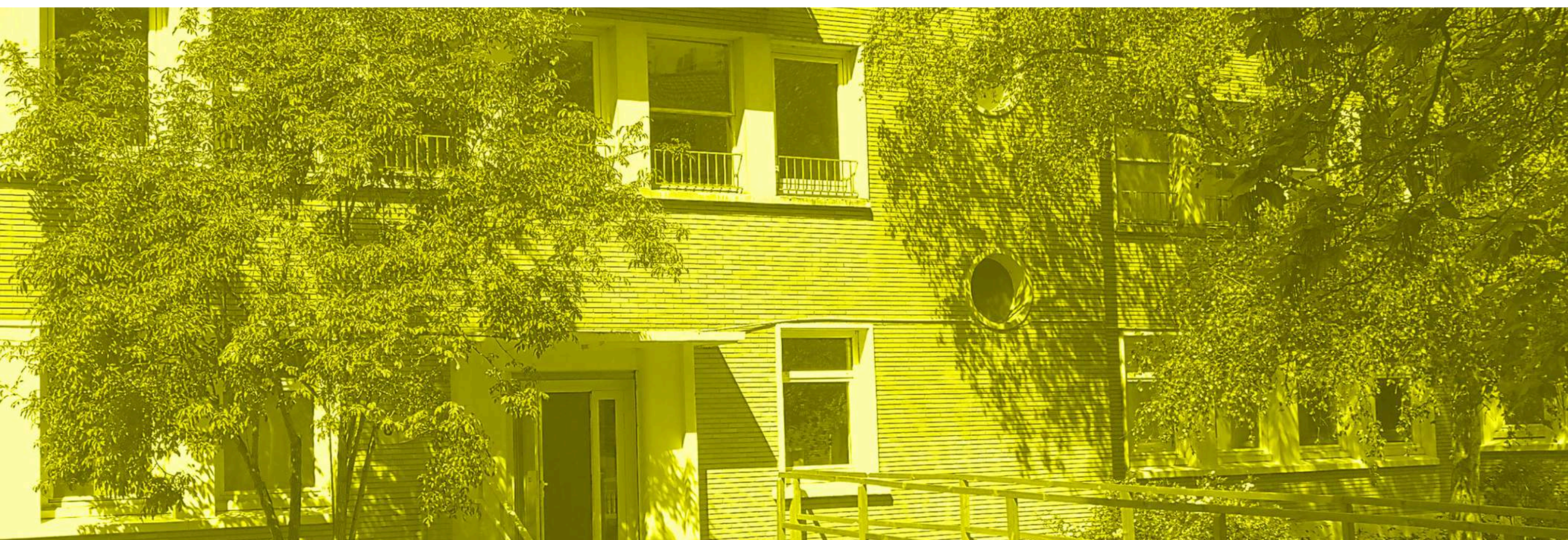
La Pouponnière

86 rue des meuniers

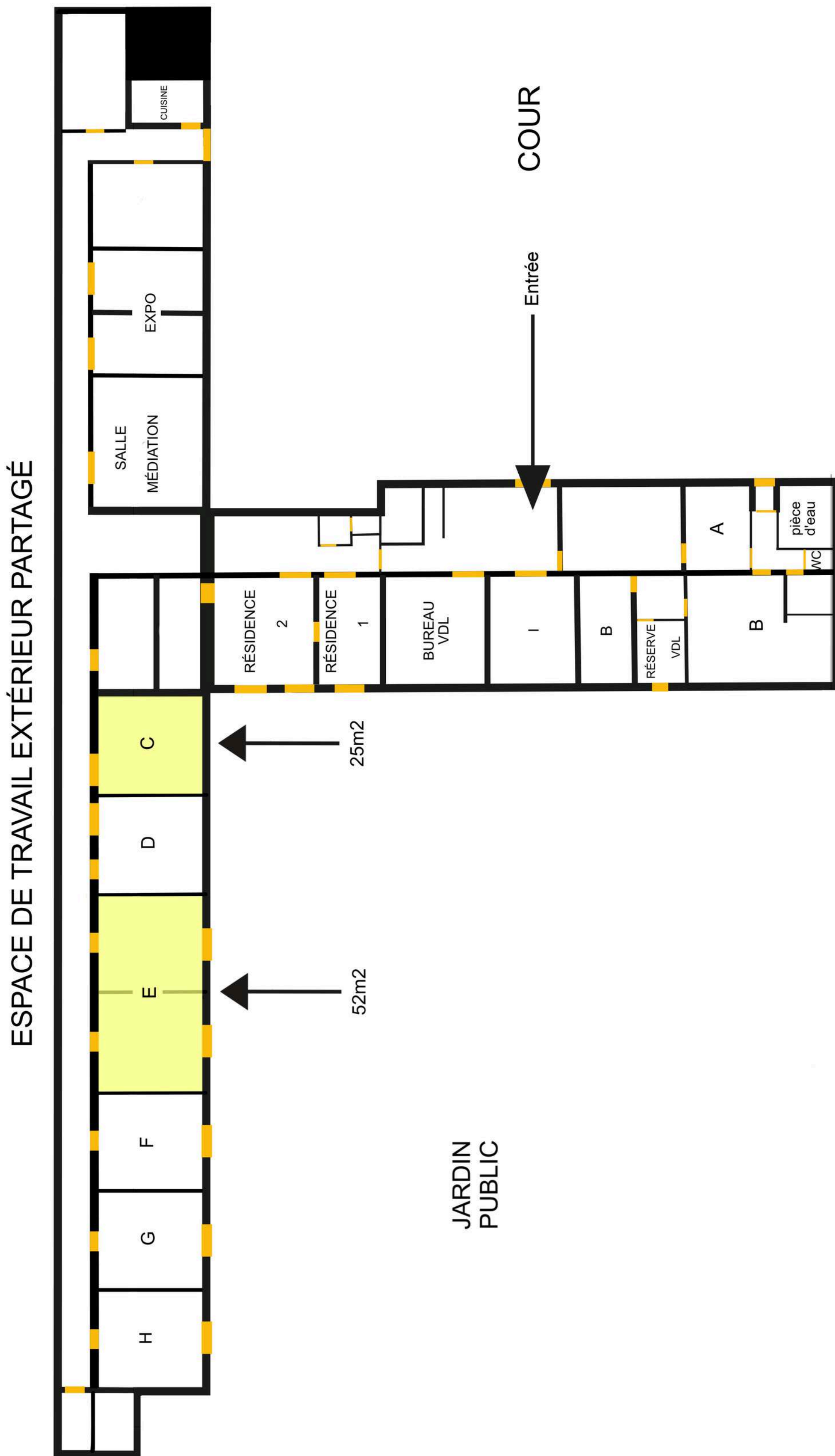
59000 Lille

pouponniere.lille.fr / [@pouponniere_lille](https://www.instagram.com/pouponniere_lille)

pouponniere@mairie-lille.fr / 03 59 08 32 98

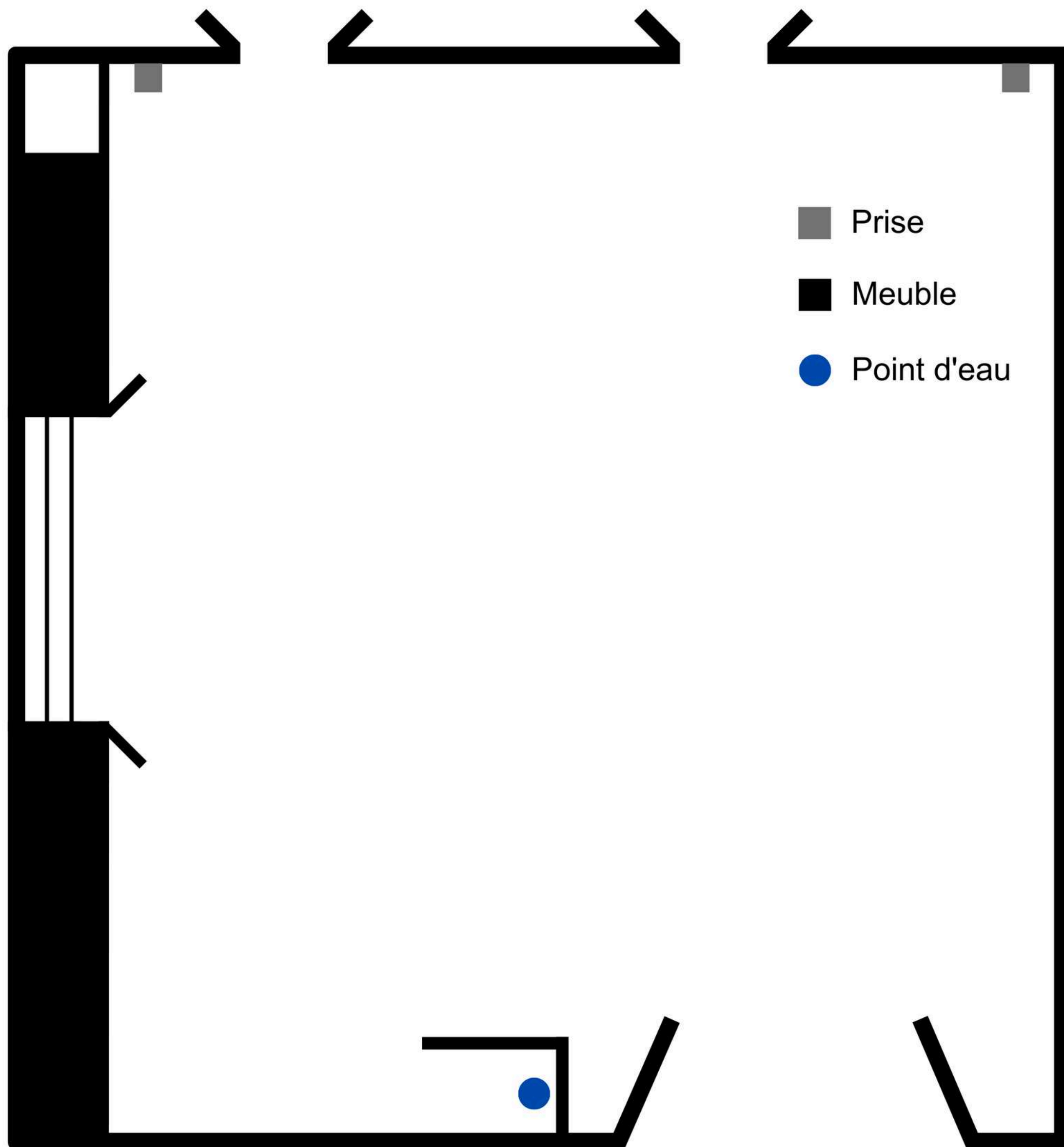


ANNEXE I : LE PLAN



ANNEXE II : PLAN DETAILLE

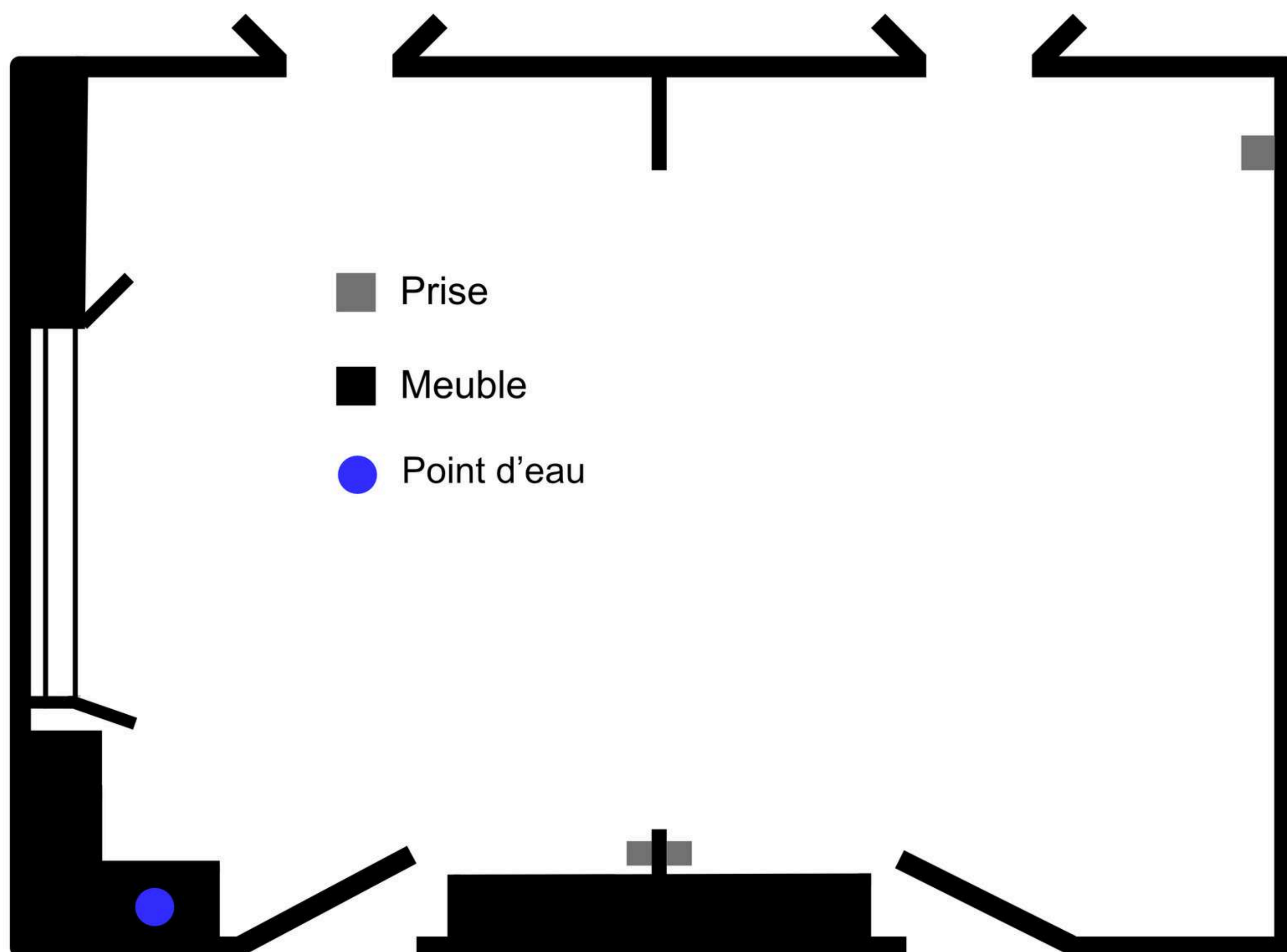
Atelier C



- Surface : 25m²
- Prix : 165 euros
- Capacité : 1 personne

- Accès à l'eau
- Rangements
- 4 prises électriques
- Volets roulants

Atelier E

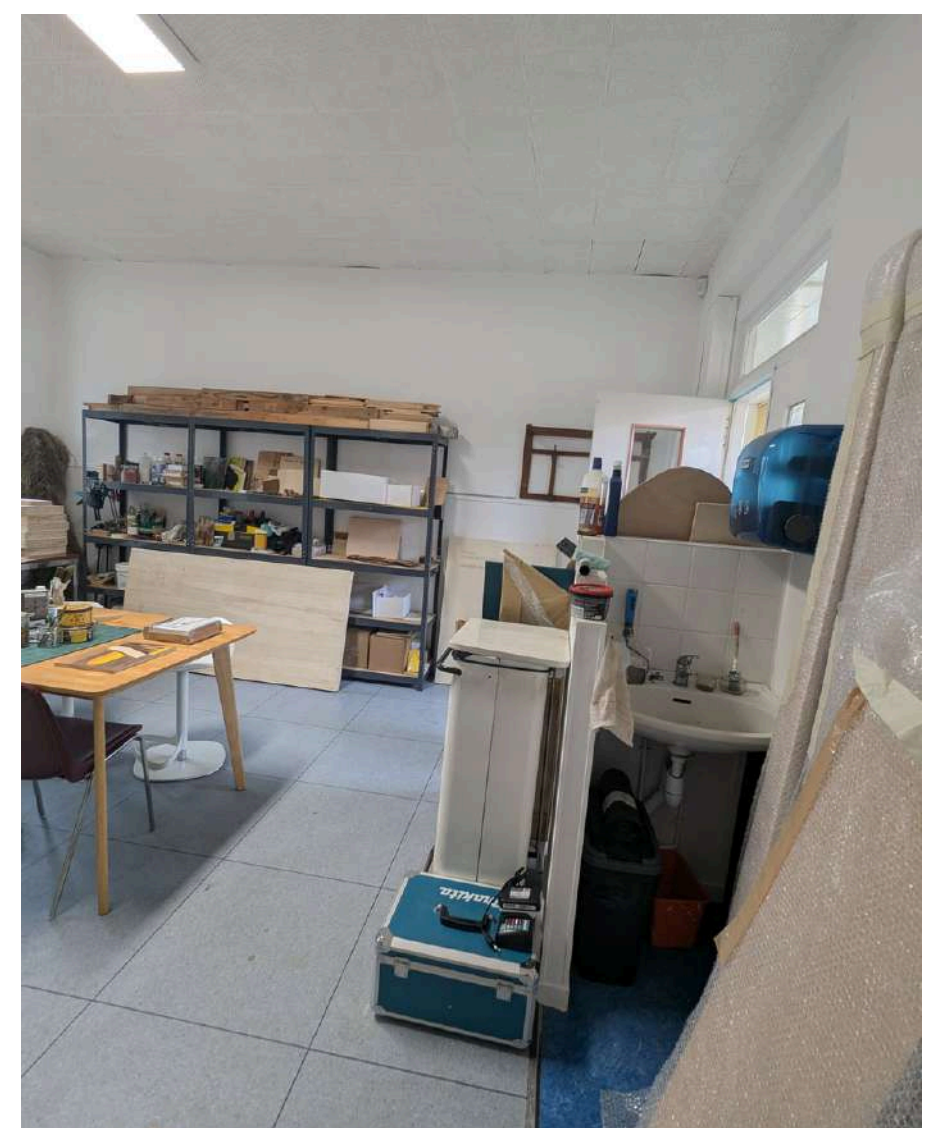
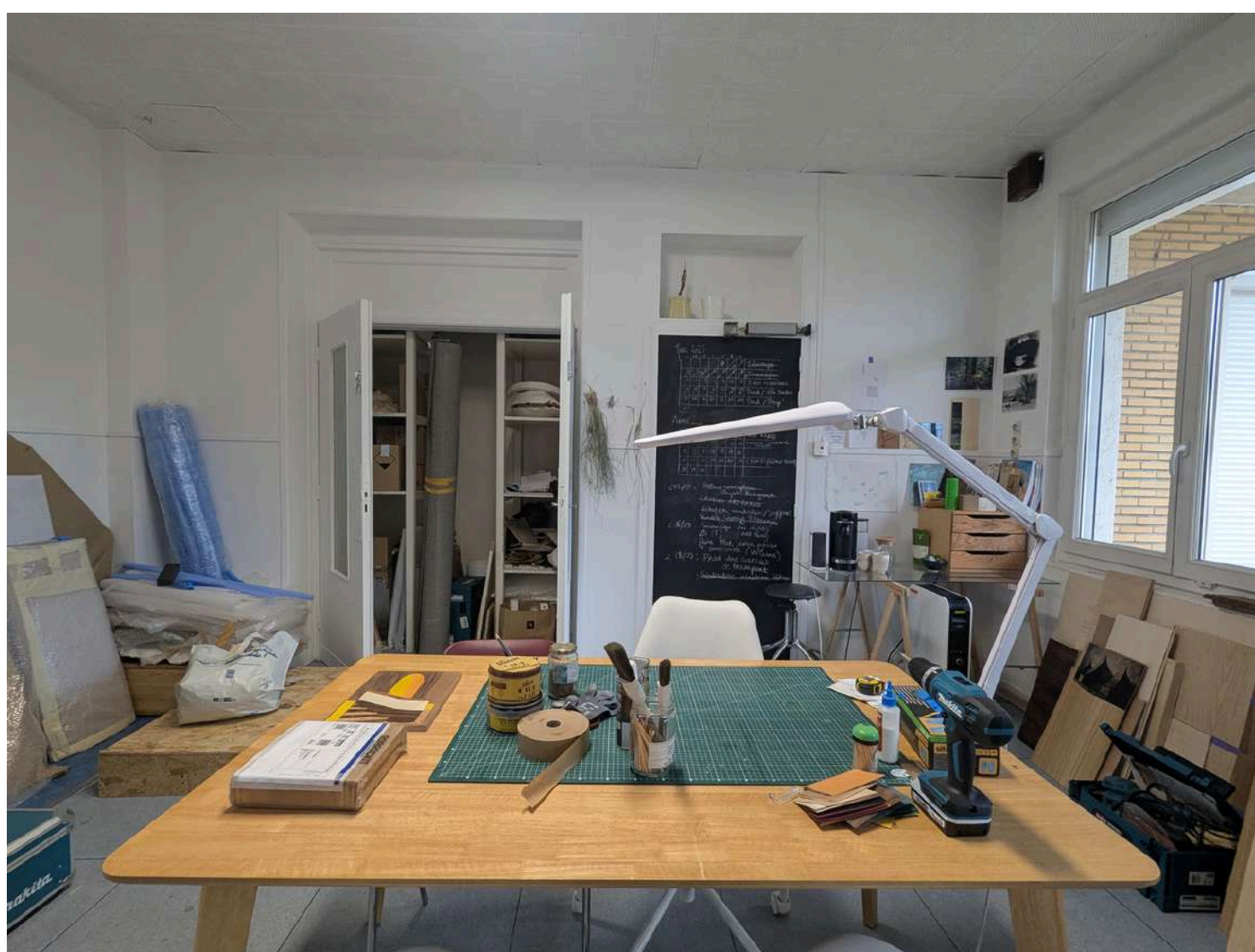


- Surface : 52m²
- Prix : 345 euros
- Capacité : 3 personnes

- Accès à l'eau
- Rangements
- 7 prises électriques
- Volets roulants

ANNEXE III : PHOTOS

Atelier C



Atelier E

